

D3. Les portes de la Double

+ -

Légende

 Limite franche d'unité de paysage

 Limite progressive d'unité de paysage

 Urbanisation

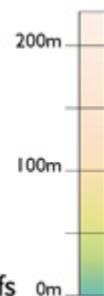
 Zone d'activités

 Eaux de surface

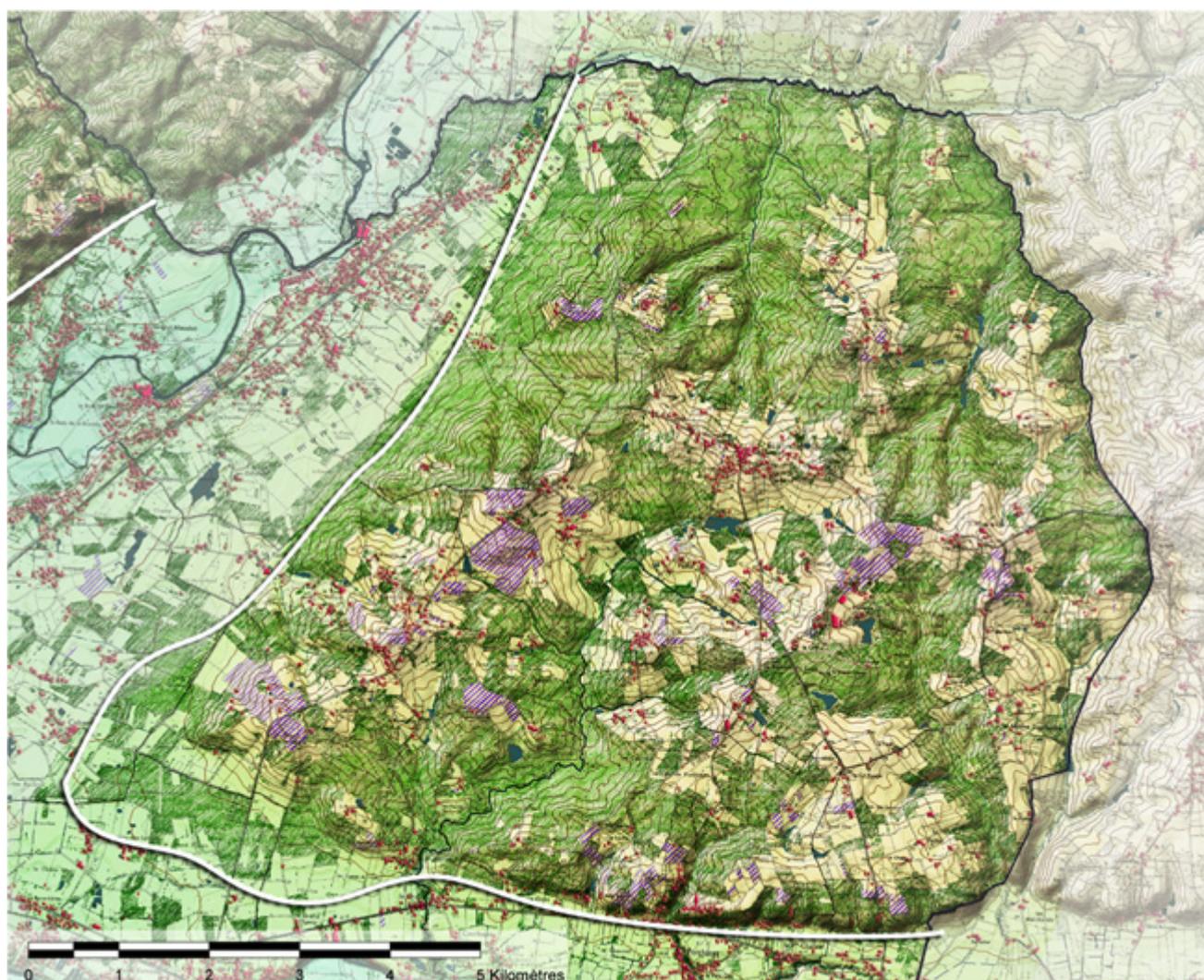
 Forêts et autres structures arborées

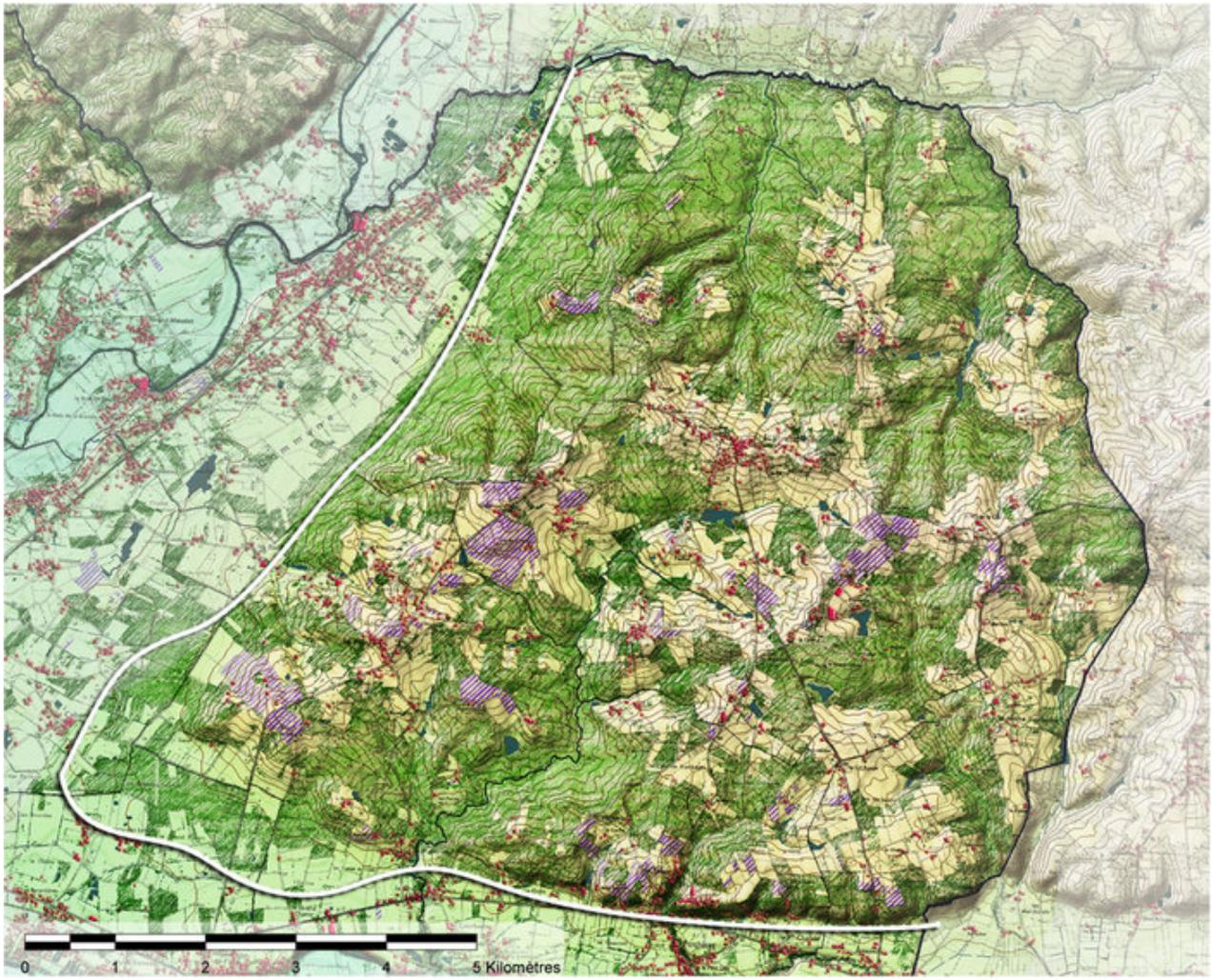
 Vignes

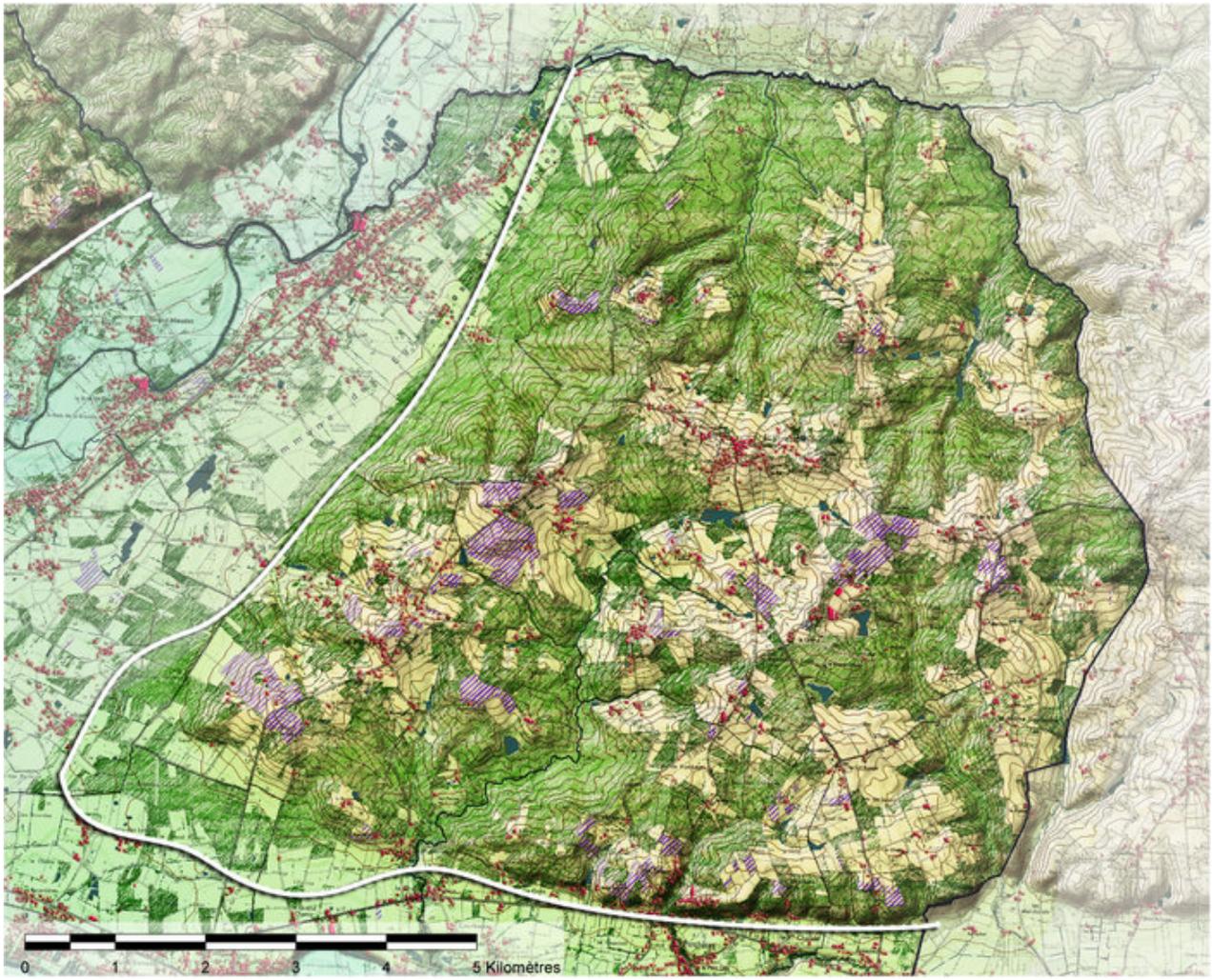
 Courbes de niveau



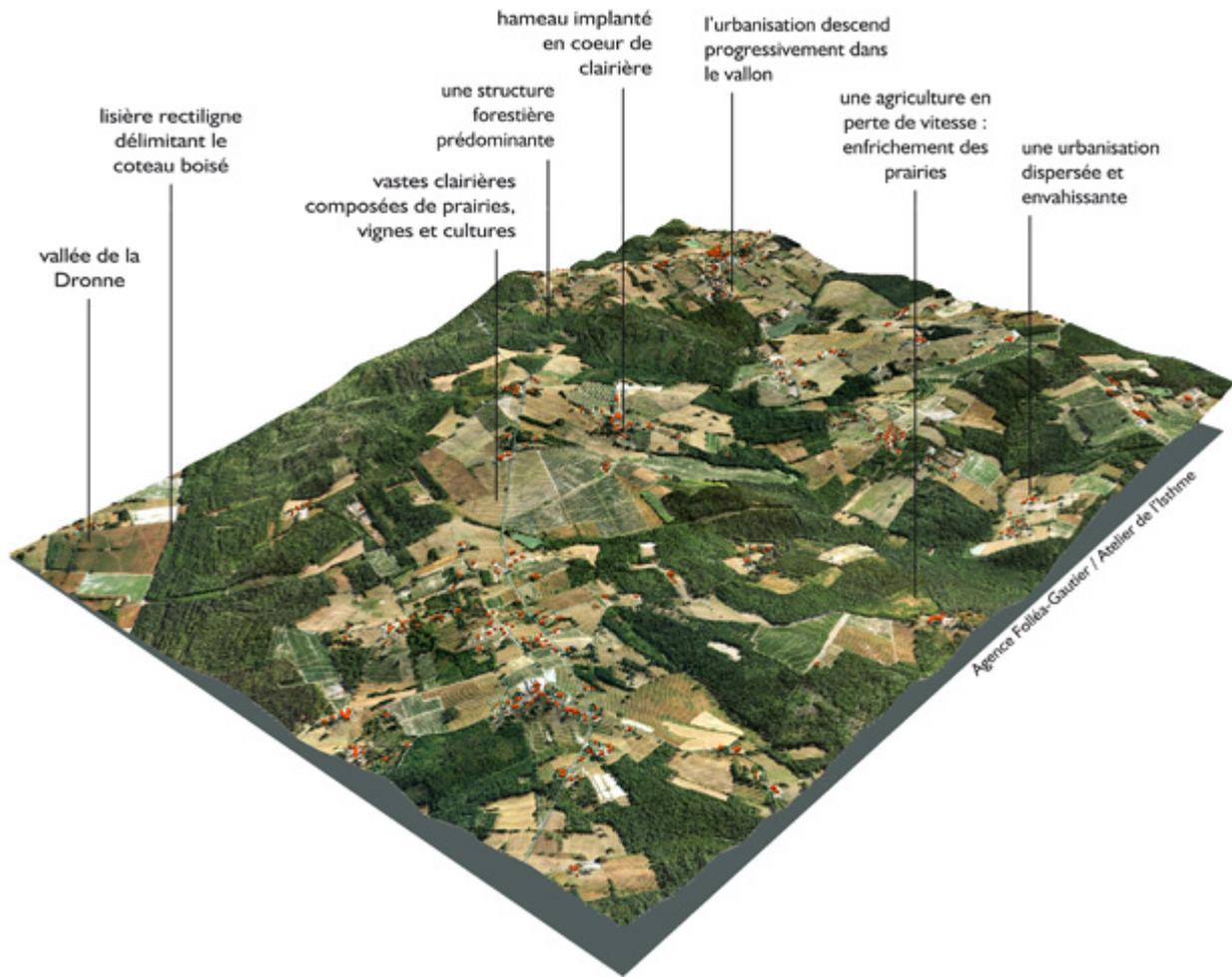
données sources : IGN BD Alti - BD Topo - BD Carthage - scan25

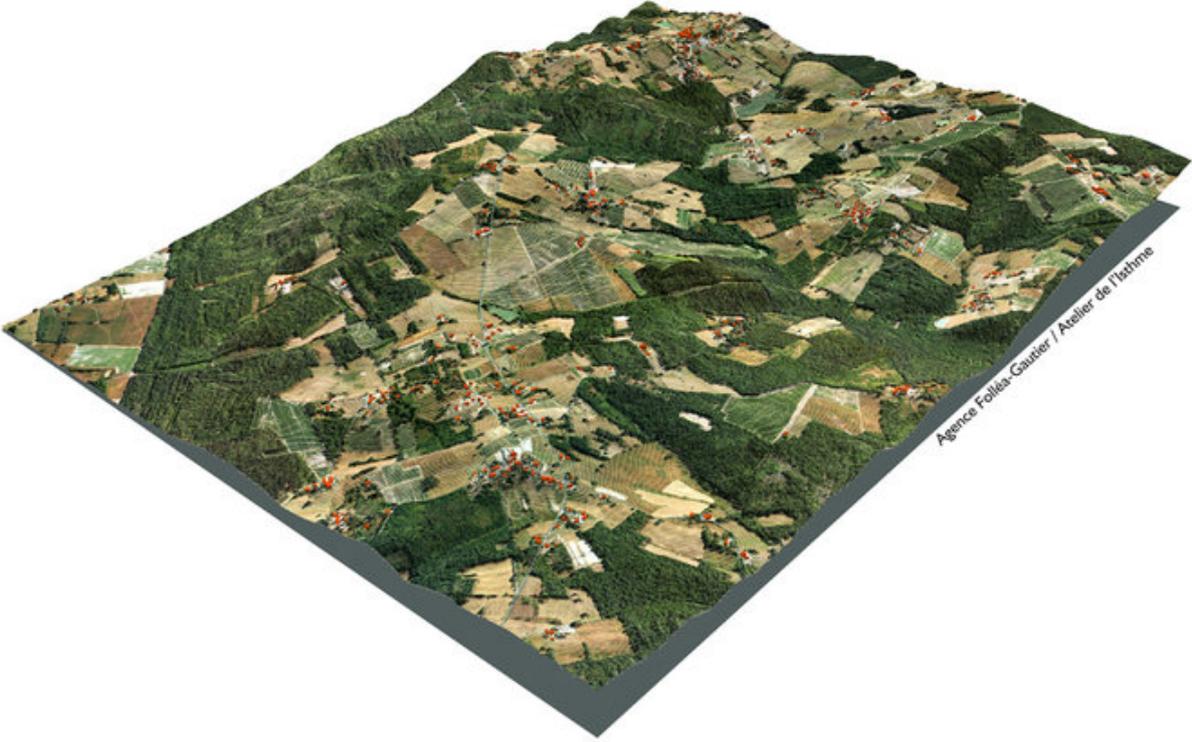




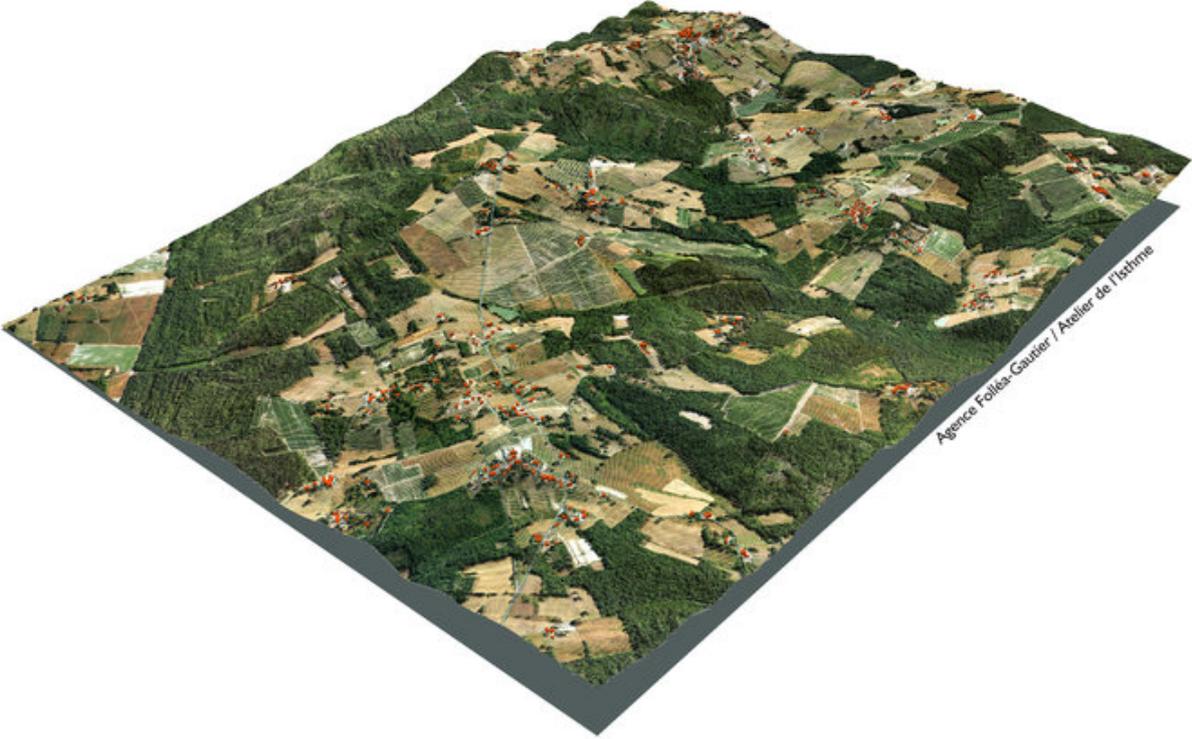


Les portes de la Double + -





Agence Forêt-Gaucher / Atelier de l'arbre





S'immisçant tel un coin entre les vallées de l'Isle et de la Dronne, la grande forêt périgourdine de la Double s'achève en Gironde, à la confluence des deux rivières. Elle y forme un triangle d'environ douze kilomètres par dix, et occupe un plateau peu élevé - trente à quarante mètres au-dessus des vallées - modelé en reliefs doux et étirés par quatre vallons divergeant depuis la crête à l'est de Saint-Christophe-de-Double. Ce village est, avec le Fieu, un des deux bourgs situés dans cette unité, à proximité de la RD21.

Une structure forestière déterminante



Les routes parcourant le coteau de la Dronne sont plongées dans des boisements mixtes assez denses -
Saint-Christophe-de-Double
crédits : Agence Folléa-Gautier

La forêt, premier élément constitutif des paysages de cette unité, est principalement mixte, à l'exception de quelques secteurs présentant des peuplements formés quasi-exclusivement par des feuillus ou par des résineux. Les coteaux - aussi bien celui, abrupt, de la face sud que les pentes plus douces du nord-ouest - concentrent les boisements les plus denses, en opposition radicale avec les vallées, cultivées sur une majeure partie de leur surface. La limite est ainsi très nette entre la Double et les vallées de l'Isle et de la Dronne, se matérialisant même sous la forme d'une lisière rectiligne longeant la route au pied du coteau de la Dronne.



Les clairières plus ou moins vastes se succèdent - Saint-Christophe-de-Double
crédits : Agence Folléa-Gautier

Sur les hauteurs, des clairières de taille réduite se succèdent sur le pourtour de l'unité, tandis que son cœur laisse place à de vastes trouées. Entre les zones boisées, organisées en réseau et plus ou moins connectées, des ouvertures de tailles très variées se révèlent ainsi : de la simple parcelle de cultures perdue en forêt jusqu'aux larges éclaircies de plusieurs kilomètres.



Les haies composent les paysages autour des clairières et forment des corridors biologiques entre les boisements -
Saint-Christophe-de-Double
crédits : Agence Folléa-Gautier

Au sein de ces dernières, l'arbre garde une place importante, organisant l'espace agricole et le paysage par des alignements et haies.

Une agriculture en perte de vitesse



La vigne est bien présente, mais elle partage l'espace agricole avec les prairies et les cultures - Saint-Christophe-de-Double
crédits : Agence Folléa-Gautier

A l'extrémité nord-est du département, la vigne n'a plus le premier rang des cultures : elle devient ici un élément parmi d'autres dans la composition du paysage des clairières. On trouve à ses côtés quelques prairies, occupant une surface globale un peu plus importante. Mais aujourd'hui, ce sont surtout les cultures labourées qui organisent ces terres, occupant la majeure partie des clairières et encadrant les villages.



Les friches tendent à se développer, refermant petit à petit l'espace des clairières - Saint-Christophe-de-Double
crédits : Agence Folléa-Gautier

Certaines de ces parcelles agricoles, notamment parmi les prairies, souffrent d'un manque de gestion, et voient aujourd'hui la forêt gagner sur l'espace ouvert. Un enrichissement conséquent, résultat probable d'un déclin de l'activité d'élevage, laisse ainsi l'espace se refermer, réduisant l'emprise de certaines clairières et remettant en cause l'équilibre de ces paysages entre forêts et espaces ouverts.

Une urbanisation dispersée et envahissante



L'église et quelques fermes constituent le cœur du village, peu dense - Saint-Christophe-de-Double
crédits : Agence Folléa-Gautier

Dans cette petite unité très peu habitée, les villages ne réunissaient à l'origine que quelques bâtisses, groupées sans trame urbaine autour de l'église, sur les crêtes dégagées. Même Saint-Christophe-de-Double, implanté au nord de la plus grande clairière, ne présentait pas de vraie masse bâtie, mais un simple regroupement de fermes.



Des habitations s'implantent aujourd'hui hors du bourg, au bord des routes - Saint-Christophe-de-Double
crédits : Agence Folléa-Gautier



On observe ici, de droite à gauche, les étapes successives d'implantation, de plus en plus bas dans le vallon -
Saint-Christophe-de-Double
crédits : Agence Folléa-Gautier

En suivant cette organisation assez lâche, les extensions récentes se sont contentées de prolonger cette logique de juxtaposition au fil des routes, descendant au fur et à mesure dans les vallons depuis les quelques implantations existantes.



Les habitations s'implantent au sein des terres agricoles, au centre de larges parcelles, et ne proposent qu'une architecture banalisante - Saint-Christophe-de-Double
crédits : Agence Folléa-Gautier



Les petites haies se transforment vite en écrans opaques très présents dans le paysage - Saint-Christophe-de-Double
 crédits : Agence Folléa-Gautier

Petit à petit, ces constructions se multiplient dans les clairières : presque toutes sont occupées par au moins quelques maisons. Dans ces paysages ouverts, les constructions dispersées à l'architecture souvent banalisante prennent vite une grande importance visuelle, d'autant plus qu'elles s'accompagnent régulièrement de clôtures ou de haies mal adaptées au contexte local. Les bois, quant à eux, restent inoccupés : presque aucune construction n'est implantée dans les parcelles forestières et seules les lisières accueillent quelques bâtiments.

+ -

CARTE DES ENJEUX A L'ECHELLE DE L'UNITE DE PAYSAGE

ENJEUX DE PROTECTION / PRESERVATION

-  Marais, bocages, prairies et autres paysages agricoles de qualité
-  Paysages d'exception à caractère naturel
-  Reliefs marquants
-  Routes-paysages
-  Coupures d'urbanisation
-  Sites bâtis remarquables
-  Patrimoine architectural et urbain

ENJEUX DE VALORISATION / CREATION

-  Paysages à dominante viticole
-  Inscription des activités industrielles dans le paysage
-  Patrimoine hydraulique (digues, canaux...)
-  Ports et berges

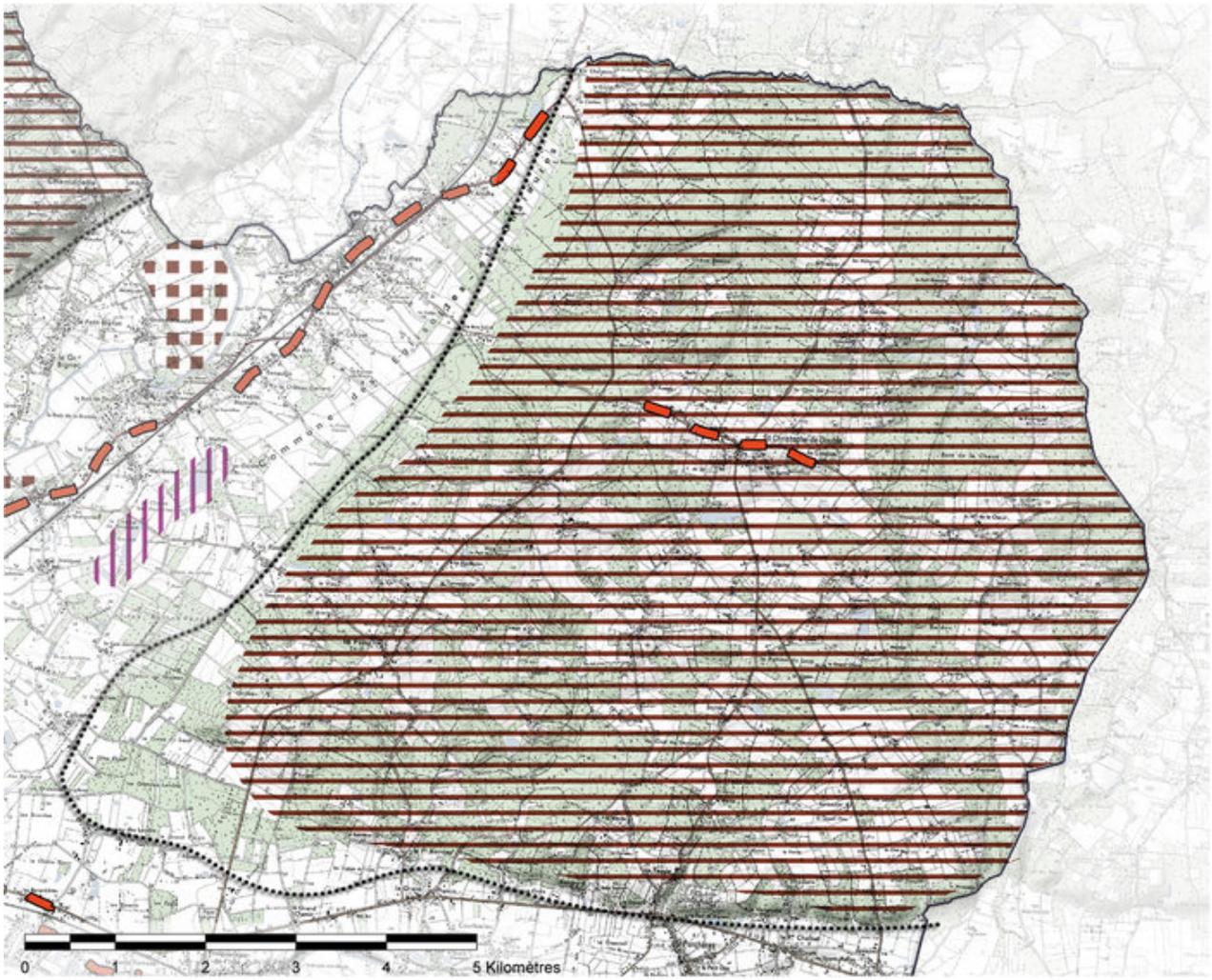
ENJEUX DE REHABILITATION / REQUALIFICATION

-  Zones commerciales et d'activités
-  Extensions urbaines
-  Entrées et traversées de villes et villages

-  Urbanisation linéaire
 -  Carrières et gravières
 -  Paysages de monocultures
 -  Enrichissement (coteaux, prairies, marais...)
 -  Peupleraies
-
-  Limite du département
 -  Limite d'unité de paysage







Enjeux de protection / préservation



Une parcelle importante s'enfriche au cœur de cette clairière - Saint-Christophe-de-Double
crédits : Agence Folléa-Gautier

L'agriculture diversifiée en déclin : relance des pratiques agricoles et maintien de leur variété (céréales, viticulture, pâtures), gestion des lisières et maintien des clairières ouvertes par l'activité agricole, en particulier dans les secteurs clefs : pourtour des villages, abords des lisières forestières, coteaux...

Enjeux de valorisation / création



Ce parking de gravillons n'offre pas d'espaces conviviaux aux habitants - Le Fieu
crédits : Agence Folléa-Gautier

L'espace public des villages : aménagement de lieux de vie sociale autour des centres anciens, créations de liaisons douces entre le bourg et les quartiers alentour.

Enjeux de réhabilitation / requalification



Ce lotissement ne s'inscrit pas de façon harmonieuse dans le paysage qui l'accueille - Le Fieu
crédits : Agence Folléa-Gautier

Les extensions urbaines récentes : inscription des bâtiments dans le paysage par la constitution de lisières agro-urbaines, mise en place de chartes sur les clôtures et les haies.